

UCPa
FORMATION



Centre équestre UCPA de St-Médard-en-Jalles (33)

Animateur d'Equitation
BPJEPS Activités Equestres
DEJEPS Sports Equestres



AE

Animateur d'Equitation



LA FORMATION EN BREF

Le diplôme fédéral d'Animateur d'Equitation, vous permet d'animer, d'initier et transmettre les premières notions d'équitation sous la responsabilité d'un(e) moniteur(trice). Ce diplôme est tremplin vers le BPJEPS Equitation.

LE MÉTIER :

Le titulaire accueille les différents publics sur la structure. Il accompagne le moniteur d'équitation et participe à l'animation des activités équestres. Il contribue également à l'entretien des chevaux et du centre où il travaille.

MODALITÉS D'ADMISSION :

- Avoir 16 ans révolus à l'entrée en formation
- Avoir le Galop 5(en apprentissage) ou Galop 6
- Avoir une licence compétition club
- Etre titulaire du PSC 1
- Envoyer un dossier de candidature
- Réussir le bilan de sélection UCPA

FINANCEMENTS :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Pôle emploi
- Compte Personnel de Formation
- Financement individuel : 5292 €

Date de rentrée

Août 2022

Durée de la formation

10 mois

Lieux de formation

Centre équestre
UCPA Saint-Médard-en-Jalles
(33)

Bilan de sélection

04 avril, 09 mai,
08 juin



700 formés
depuis 2000

Contact : 07.60.45.90.11 ou tfort@ucpa.asso.fr

www.ucpa-formation.com



80% de
recommandation



BPJEPS EQUITATION



LA FORMATION EN BREF

Le BPJEPS équitation permet à son titulaire de devenir moniteur / enseignant d'équitation et lui confère la capacité d'encadrer un large éventail d'activités équestres au sein de tout type de structures. Lors de la formation, l'apprenant passera l'option initiation poney / cheval ou l'option approfondissement technique.

LE MÉTIER :

Le moniteur d'équitation est avant tout un éducateur sportif spécialiste des activités équestres. Sa mission principale consiste ainsi à enseigner celles-ci auprès de cavaliers débutants ou confirmés. Selon la structure dans laquelle il travaille, il peut également avoir des fonctions de gestion, d'administration, de communication ou encore d'entretien du matériel et des chevaux.

MODALITÉS D'ADMISSION :

- Etre âgé de 18 ans minimum avant la date de fin de la formation
- Avoir un niveau Galop 7
- Etre titulaire du PSC 1
- Obtenir les TEP ou équivalence : AE, CEP3
- Envoyer un dossier de candidature
- Réussir le bilan de sélection UCPA

FINANCEMENTS :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Pôle emploi
- Compte Personnel de Formation
- Financement individuel : 5684 €

Date de rentrée

Août 2022

Durée de la formation

10 mois

Lieu de formation

Centre équestre
UCPA Saint-Médard-en-Jalles
(33)

Bilan de sélection

04 avril, 09 mai,
08 juin



1000 formés
depuis 2000

Contact : 07.60.45.90.11 ou tfort@ucpa.asso.fr

www.ucpa-formation.com



80% de
recommandation



DEJEPS EQUITATION

mention Sports Equestres



LA FORMATION EN BREF

Le DEJEPS est un Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, diplôme de niveau V. Il permet d'exercer le métier d'entraîneur sportif en compétition.

LE MÉTIER :

Le titulaire du diplôme peut entraîner cavaliers et chevaux dans la discipline de son choix. Il prépare et coache les couples en compétition. Ce diplôme mène à des activités d'encadrement, d'enseignement, d'entraînement et de coordination des activités équestres.

MODALITÉS D'ADMISSION :

- Etre âgé de 18 ans minimum avant la date de fin de la formation
- Etre titulaire du PSC 1
- Avoir un cheval de compétition
- Obtenir les TEP ou équivalence
- Envoyer un dossier de candidature
- Réussir le bilan de sélection UCPA

FINANCEMENTS :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Pôle emploi
- Compte Personnel de Formation
- Financement individuel : 6 048€

Date de rentrée
octobre 2022

Durée de la formation
11 mois

Lieu de formation
St-Médard-en-Jalles (33)

Bilan de sélection
11 mai,
20 juillet



Contact : 07.60.45.90.11 ou tfort@ucpa.asso.fr

www.ucpa-formation.com

